

États financiers
31 décembre 2025

Fonds équilibré Canso Lysander



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts du
Fonds équilibré Canso Lysander (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2025 et 2024, et les états du résultat global et de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2025 et 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'IASB, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Le 26 mars 2026

Fonds équilibré Canso Lysander

États financiers au 31 décembre 2025

Table des matières

- 3 États de la situation financière
- 3 États du résultat global
- 4 États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
- 5 Tableaux des flux de trésorerie
- 5 Annexe du portefeuille
- 10 Notes annexes

Fonds équilibré Canso Lysander

États de la situation financière

Aux	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Actif		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net*	214 645 536 \$	139 717 132 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 295 035	980 776
Remboursements à recevoir	6 635	2 832
Intérêts courus	691 929	343 061
Dividendes à recevoir	74 888	157 394
Montant à recevoir des courtiers en placement		
Souscriptions à recevoir	582 297	124 975
Montant à recevoir au titre des contrats de change à terme	7 629	-
Total de l'actif	219 303 949 \$	141 326 170 \$
Passif		
Montant à payer au titre des contrats de change à terme	- \$	42 564 \$
Charges à payer	220 059	146 151
Montant à payer à des courtiers en placement	3 204 766	921 904
Rachats à payer	31 247	68 972
Total du passif	3 456 072 \$	1 179 591 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	215 847 877 \$	140 146 579 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	53 775 996 \$	31 333 584 \$
Série F	162 071 881	108 812 995
Total de l'actif net	215 847 877 \$	140 146 579 \$
Nombre de parts rachetables en circulation		
Série A	2 377 263	1 457 643
Série F	6 504 978	4 583 326
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	22,62 \$	21,50 \$
Série F	24,92	23,74
* Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au coût	194 981 677 \$	124 384 424 \$

États du résultat global

Pour les exercices clos les	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Produits		
Intérêts aux fins de distribution	3 010 650 \$	1 324 130 \$
Revenu de dividendes	1 657 554	1 169 169
Autres revenus	21 622	14 204
Profit réalisé et latent (perte réalisée et latente) sur les placements		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements vendus	9 919 746	3 934 601
Profit net (perte nette) de change réalisé	20 163	(71 892)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des devises	(3)	(21)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des contrats à terme	50 193	(76 354)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	4 356 840	10 561 024
Total du bénéfice (de la perte) d'exploitation	19 036 765 \$	16 854 861 \$
Charges		
Frais de gestion	1 801 887 \$	1 152 160 \$
Frais d'administration du Fonds	72 680	49 252
Coûts de transaction	25 689	6 172
Frais de dépôt	22 475	28 776
Frais de garde	15 888	7 556
Charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts	7 834	4 793
Honoraires d'audit	7 074	5 240
Droits réglementaires	1 690	847
Charges diverses	1 500	-
Frais juridiques	874	727
Frais liés au comité d'examen indépendant	420	355
Frais bancaires	173	30
Charge (économie) liée à la TVH	(24 097)	(5 345)
Total des charges d'exploitation	1 934 087 \$	1 250 563 \$
Retenue d'impôt	113 993 \$	70 536 \$
Total des charges d'exploitation nettes	2 048 080 \$	1 321 099 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	16 988 685 \$	15 533 762 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par série		
Série A	3 693 501 \$	3 175 451 \$
Série F	13 295 184	12 358 311
Variation du total de l'actif net	16 988 685 \$	15 533 762 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par part		
Série A	2,05 \$	2,71 \$
Série F	2,52	3,16

Fonds équilibré Canso Lysander

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Toutes les séries

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Pour les exercices clos les		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	140 146 579 \$	84 799 811 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	16 988 685	15 533 762
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(2 633 561) \$	(1 167 231) \$
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(13 511)	(8 966)
À partir des gains en capital nets	(7 731 543)	(1 056 928)
Total des distributions	(10 378 615) \$	(2 233 125) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série A	26 766 652 \$	15 583 392 \$
Série F	63 466 984	47 166 168
Produit total	90 233 636 \$	62 749 560 \$
Coût des parts rachetées		
Série A	(7 780 826) \$	(4 336 701) \$
Série F	(22 453 935)	(18 286 866)
Coût total	(30 234 761) \$	(22 623 567) \$
Distributions réinvesties		
Série A	1 961 763 \$	320 792 \$
Série F	7 130 590	1 599 346
Total des réinvestissements	9 092 353 \$	1 920 138 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	75 701 298 \$	55 346 768 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	215 847 877 \$	140 146 579 \$

Série A

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Pour les exercices clos les		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	31 333 584 \$	16 981 056 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	3 693 501	3 175 451
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(370 689) \$	(150 442) \$
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(1 117)	
À partir des gains en capital nets	(1 826 872)	(239 964)
Total des distributions	(2 198 678) \$	(390 406) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	26 766 652 \$	15 583 392 \$
Coût des parts rachetées	(7 780 826)	(4 336 701)
Distributions réinvesties	1 961 763	320 792
Total des opérations sur les parts rachetables	20 947 589 \$	11 567 483 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	22 442 412 \$	14 352 528 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	53 775 996 \$	31 333 584 \$

Série F

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Pour les exercices clos les		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	108 812 995 \$	67 818 755 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	13 295 184	12 358 311
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(2 262 872) \$	(1 016 789) \$
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(12 394)	(8 966)
À partir des gains en capital nets	(5 904 671)	(816 964)
Total des distributions	(8 179 937) \$	(1 842 719) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	63 466 984 \$	47 166 168 \$
Coût des parts rachetées	(22 453 935)	(18 286 866)
Distributions réinvesties	7 130 590	1 599 346
Total des opérations sur les parts rachetables	48 143 639 \$	30 478 648 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	53 258 886 \$	40 994 240 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	162 071 881 \$	108 812 995 \$

Fonds équilibré Canso Lysander

Tableaux des flux de trésorerie

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Pour les exercices clos les		
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation		
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	16 988 685 \$	15 533 762 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Perte (profit) de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	21	-
Perte nette réalisée (profit net réalisé) sur les placements vendus	(9 919 746)	(3 934 601)
Variation de la moins-value (plus-value) latente des placements	(4 331 151)	(10 554 852)
Variation de la moins-value (plus-value) latente des devises	3	21
Achat de placements	(134 189 817)	(94 742 141)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	73 512 310	53 657 335
Charges à payer	73 908	62 914
Montant à payer au titre des contrats de change à terme	(42 564)	42 564
Montant à recevoir au titre des contrats de change à terme	(7 629)	33 790
Intérêts courus	(348 868)	(149 259)
Dividendes à recevoir	82 506	(125 903)
Montant à recevoir des courtiers en placement	-	7 522
Montant à payer à des courtiers en placement	2 282 862	(171 573)
Remboursements à recevoir	(3 803)	(1 751)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	(55 903 283) \$	(40 342 172) \$
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(1 286 262) \$	(312 987) \$
Produit de l'émission de parts rachetables	89 776 314	63 083 017
Montants payés au rachat de parts rachetables	(30 272 486)	(22 572 758)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	58 217 566 \$	40 197 272 \$
(Perte) de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(24) \$	(21) \$
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	2 314 283	(144 900)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début	980 776	1 125 697
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin	3 295 035 \$	980 776 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		
Intérêts reçus	2 661 782 \$	1 174 871 \$
Dividendes reçus	1 740 060	1 043 266
Retenue d'impôt	113 993	70 536
Intérêts versés	173	30

Annexe du portefeuille au 31 décembre 2025

Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Actions canadiennes (21,1 %)		
574 400 Aegis Brands Inc.	2 184 866 \$	232 632 \$
266 500 Air Canada	4 423 376	5 140 785
13 370 Groupe AtkinsRéalis inc.	427 325	1 184 582
153 200 BCE Inc.	5 834 278	5 015 768
112 324 Bird Construction Inc.	738 894	3 203 480
195 000 Canfor Pulp Products Inc.	1 091 287	96 525
81 700 Cenovus Energy Inc.	707 124	1 897 074
149 500 Cineplex Inc.	1 432 153	1 575 730
74 200 Empire Co Ltd., cat. A	3 022 342	3 540 824
61 323 Enbridge Inc.	3 345 466	4 027 695
203 702 FLINT Corp.	1 759 716	277 035
39 900 Linamar Corp.	2 599 854	3 310 104
26 300 Magna International Inc.	1 594 126	1 924 371
120 846 Société Financière Manuvie	3 531 383	6 022 965
132 471 MDA Space Ltd.	2 956 930	3 529 027
10 940 Ovintiv Inc.	93 356	588 353
1 131 Postmedia Network Canada	2 375	1 131
152 400 Transcontinental inc., cat. A	2 908 906	3 462 528
5 802 X-Spectrum 1 Inc.	22 865	1 567
9 505 X-Spectrum 2 Inc.	13 592	-
50 984 Pages Jaunes Limitée	718 200	564 393
Total	39 408 414 \$	45 596 569 \$
Titres à revenu fixe canadiens (36,6 %)		
407 International Inc. (amort.), 6,75 %, 27 juillet 2039	173 783 \$	170 114 \$
407 International Inc., 4,54 %, 9 octobre 2054	486 523	463 891
407 International Inc., 4,81 %, 3 octobre 2055	1 259 206	1 253 306
407 International Inc., garanties de rang inférieur, 7,125 %, 26 juillet 2040	247 532	209 752
Air Canada, 4,625 %, 15 août 2029	1 216 791	1 277 648
AltaLink LP, 4,462 %, 8 novembre 2041	1 489 035	1 459 906
AltaLink LP, 4,742 %, 22 mai 2054	300 000	296 406
La Banque de Nouvelle-Écosse, obligations de sociétés, 4,246 %, 20 mars 2034	1 046 279	1 067 035

Ce tableau se poursuit à la page suivante.

Fonds équilibré Canso Lysander

Annexe du portefeuille au 31 décembre 2025

Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Titres à revenu fixe canadiens (36,6 %)							
<i>(suite)</i>							
1 886 000	La Banque de Nouvelle-Écosse, non garantis de premier rang, 3,616 %, 30 janvier 2031-2032	1 886 000	1 877 799	200 000	Société Financière Manuvie (cat. 1 supplémentaires), 3,375 %, 19 juin 2026-2081	200 000	192 454
727 000	La Banque de Nouvelle-Écosse, non garantis de premier rang, 4,442 %, 15 novembre 2034-35	729 572	742 588	526 334	Maritime Link Financing Trust (amort.), 4,048 %, 1 ^{er} décembre 2052	526 318	519 806
10 000	Bombardier Inc., 7,35 %, 22 décembre 2026	7 000	10 354	238 199	Nav Canada (amort.), 7,56 %, 1 ^{er} mars 2027	258 876	247 081
6 444 000	Canada, 0,25 %, 1 ^{er} mars 2026	6 227 162	6 423 902	1 376 000	Pembina Pipeline Corp., 4,54 %, 3 avril 2049	1 252 806	1 239 967
29 006 000	Canada, 0,5 %, 1 ^{er} décembre 2030	25 437 761	25 725 755	209 000	Pembina Pipeline Corp., 4,75 %, 26 mars 2048	229 522	195 127
5 500 000	Canada, 3,25 %, 1 ^{er} décembre 2033	5 484 470	5 492 708	335 000	Pembina Pipeline Corp., 5,67 %, 12 janvier 2054	334 759	353 275
95 000	Cineplex Inc., 7,625 %, 31 mars 2029, 144A	96 232	98 988	200 000	Banque Royale du Canada (cat. 1 supplémentaires), 3,65 %, 24 novembre 2026-2081	199 500	192 083
176 000	Cogeco Communications Inc., 2,991 %, 22 septembre 2031	147 579	166 815	108 000	Banque Royale du Canada, 4,642 %, 17 janvier 2028	108 000	111 392
1 224 000	Cogeco Communications Inc., 4,743 %, 6 février 2035	1 224 000	1 227 223	700 000	Banque Royale du Canada, obligations de sociétés, 4,256 %, 21 décembre 2026	700 000	711 239
834 000	Cogeco Communications Inc., 5,299 %, 16 février 2033	867 495	879 651	40 000	Banque Royale du Canada, obligations à taux variable, 29 juin 2085 (SOFR +44,911) (\$ US)	32 206	50 617
534 000	Corus Entertainment Inc., 5 %, 11 mai 2028, Reg. S	351 241	194 910	3 826 000	Banque Royale du Canada, non garantis de premier rang, 3,572 %, 9 décembre 2030-2031	3 818 806	3 810 094
2 000 000	CU Inc., 4,787 %, 16 septembre 2055	2 000 000	1 978 378	383 000	Banque Royale du Canada, non garantis de premier rang, 4,464 %, 17 octobre 2034-2035	383 000	392 469
348 000	Enbridge Inc., 4,57 %, 11 mars 2044	311 972	326 275	50 000	SNC-Lavalin, 7 %, 12 juin 2026	50 400	50 863
35 000	Enbridge Inc., 4,87 %, 21 novembre 2044	31 648	33 919	124 000	Sobeys Inc., 5,79 %, 6 octobre 2036	123 879	131 814
1 115 000	Enbridge Inc., 6,51 %, 9 novembre 2052	1 323 706	1 317 981	101 000	Sobeys Inc., 6,06 %, 29 octobre 2035	100 739	109 272
1 000 000	Administration financière des Premières nations, 4,05 %, 1 ^{er} juin 2035	995 940	1 012 328	309 000	Sobeys Inc., 6,64 %, 7 juin 2040	336 745	340 009
36 000	Compagnie Crédit Ford du Canada, 7,375 %, 12 mai 2026	36 000	36 550	888 000	Banque TD, 4,477 %, 18 janvier 2028	889 710	912 767
1 175 000	G.T.A.A., 7,05 %, 12 juin 2030	1 340 934	1 341 273	2 159 000	Banque TD, non garantis de premier rang, 4,133 %, 9 janvier 2032-2033	2 159 000	2 188 444
123 000	GE Capital Canada, 5,73 %, 22 octobre 2037	125 645	123 032	3 000 000	Banque TD, non garantis de premier rang, 3,605 %, 10 septembre 2030-2031	3 000 000	2 996 387
222 000	Hydro One Inc., 4,46 %, 27 janvier 2053	225 463	209 565	1 700 000	TransCanada Pipelines, 3,8 %, 5 avril 2027	1 703 354	1 712 828
3 031 000	Hydro Ottawa Capital, 4,372 %, 30 janvier 2035	3 031 000	3 062 505	257 000	TransCanada Pipelines, obligations à taux variable, 15 mai 2067 (LIBOR trimestriel +221) (\$ US)	270 819	312 790
385 000	Loblaws, 6,50 %, 22 janvier 2029	422 807	417 091	3 000 000	Union Gas Ltd., 4,2 %, 2 juin 2044	2 827 140	2 778 766

Ce tableau se poursuit à la page suivante.

Fonds équilibré Canso Lysander

Annexe du portefeuille au 31 décembre 2025

Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Titres à revenu fixe canadiens (36,6 %)			
<i>(suite)</i>			
635 000	VW Credit Canada Inc., 4,49 %, 19 novembre 2029	636 137	652 846
Total		78 664 492 \$	79 100 038 \$
Actions européennes (6,6 %)			
715 552	BT Group PLC	1 496 508	2 446 542 \$
73 660	Commerzbank AG, actions ordinaires	1 147 172	4 306 973
115 607	NatWest Group PLC, CAAE parrainé	1 008 921	2 775 202
31 553	UniCredit S.p.A.	909 643	3 624 454
178 400	WPP PLC	1 340 084	1 118 521
Total		5 902 328 \$	14 271 692 \$
Prêts bancaires étrangers (0,4 %)			
610 905	Hertz Corp., prêt à terme B, 30 juin 2028 (SOFR +361,448) (\$ US)	704 774	706 019 \$
129 990	Hertz Corp., prêt à terme C, 30 juin 2028 (SOFR +361,448) (\$ US)	148 388	150 229
Total		853 162 \$	856 248 \$
Titres à revenu fixe étrangers (3,8 %)			
653 000	Avis Budget Car Rental LLC, 8,25 %, 15 janvier 2030, 144A (\$ US)	937 469	929 295 \$
110 000	Avis Budget Car/Finance, 8,0 %, 15 février 2031, 144A (\$ US)	148 266	155 183
669 000	Hertz, 5 %, 1 ^{er} décembre 2029, 144A (\$ US)	583 346	627 520
676 000	MassMutual Global Funding II, 4,127 %, 15 juillet 2032	676 000	685 493
548 000	MetLife Global Funding I, 1,95 %, 20 mars 2028	519 738	535 311
144 000	MetLife Global Funding I, 2,45 %, 12 janvier 2029	143 595	141 077
3 644 000	MetLife Global Funding I, 4,149 %, 6 juin 2033	3 644 000	3 683 301
703 000	Pacific Life Global Funding II, 4,195 %, 29 juillet 2032	703 000	715 254
136 000	SES SA, 5,3 %, 4 avril 2043, 144A (\$ US)	138 730	139 335
276 850	Titres du Trésor américain protégés contre l'inflation (TIPS), 0,125 %, 15 avril 2026 (\$ US)	358 722	376 470
91 804	Titres du Trésor américain protégés contre l'inflation (TIPS), 0,625 %, 15 janvier 2026 (\$ US)	121 828	125 636
Total		7 974 694 \$	8 113 875 \$

Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Obligations indexées sur l'inflation (1,7 %)			
208 570	Obligations à rendement réel du Canada, 0,5 %, 1 ^{er} décembre 2050	167 558	151 883 \$
402 189	Obligations à rendement réel du Canada, 1,25 %, 1 ^{er} décembre 2047	371 828	358 132
2 667 892	Obligations à rendement réel du Canada, 4,0 %, 1 ^{er} décembre 2031	3 055 290	3 088 426
Total		3 594 676 \$	3 598 441 \$
Titres adossés à des créances hypothécaires (16,2 %)			
1 443 048	Banque Équitable, TH LNH (97531386), 3,24 %, 1 ^{er} avril 2030	1 432 341	1 442 325 \$
853 454	First National, TH LNH (97526992), 3,84 %, 1 ^{er} novembre 2028	863 456	868 248
2 367 605	First National, TH LNH (97532206), 3,24 %, 1 ^{er} août 2030	2 354 393	2 364 057
258 637	First National, TH LNH, obligations à taux variable (98004947), 1 ^{er} janvier 2027 (CDOR mensuel -11)	258 521	257 913
1 188 199	Home Trust, TH LNH (97532764), 3,0 %, 1 ^{er} septembre 2030	1 181 557	1 181 585
122 411	I.G. Investment, TH LNH (97521826), 1,49 %, 1 ^{er} mai 2027	111 462	120 732
898 048	Merrill Lynch, TH LNH (98004816), obligations à taux variable (CDOR mensuel +20), 1 ^{er} novembre 2026	892 471	895 825
4 246 852	Scotia Capital Inc., TH LNH (97528147), 3,7 %, 1 ^{er} mars 2029	4 163 104	4 303 201
467 871	Banque TD, TH LNH (97529971), 3,25 %, 1 ^{er} octobre 2029	461 709	468 493
1 632 080	Banque TD, TH LNH (97530929), 3,04 %, 1 ^{er} février 2030	1 620 345	1 624 856
1 975 236	Banque TD, TH LNH (97531855), 3,04 %, 1 ^{er} juillet 2030	1 948 511	1 960 637
492 788	Banque TD, TH LNH (97532219), 3,09 %, 1 ^{er} août 2030	487 485	489 799
5 814 990	Banque TD, TH LNH (97532364), 3,14 %, 1 ^{er} septembre 2030	5 828 248	5 785 786
13 261 319	Banque TD, TH LNH, obligations à taux variable (98101784), 1 ^{er} juin 2030 (CORRA +49)	13 189 575	13 238 476
Total		34 793 178 \$	35 001 933 \$

Fonds équilibré Canso Lysander

Annexe du portefeuille au 31 décembre 2025

Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Placements privés (3,8 %)			
348 000	Alectra Inc., 4,309 %, 30 octobre 2034	348 000 \$	353 982 \$
566 000	Coastal GasLink Pipeline LP (amort.), 5,857 %, 30 mars 2049	566 000	628 677
24 276	Green Timbers LP (amort.), 6,838 %, 30 juin 2037	31 163	27 691
798 000	Honda Canada Finance Inc., 3,874 %, 22 mai 2030	798 000	807 910
272 000	Produits Kruger inc., 5,375 %, 9 avril 2029	259 477	272 085
18 794	N.B. Highway (amort.), 6,47 %, 30 novembre 2027	23 279	19 472
96 362	North Battleford Power L.P (amort.), 4,958 %, 31 décembre 2032	98 943	99 519
43 219	ORNGE Issuer Trust (amort.), 5,727 %, 11 juin 2034	47 445	46 188
385 000	Stonlasec8 Middle LP, 4,517 %, 11 juillet 2055	385 000	379 965
156 894	Strait Crossing Dev. Inc. (amort.), 6,17 %, 15 septembre 2031	169 535	160 727
1 950 000	Toyota Credit Canada Inc., 4,33 %, 24 janvier 2028	1 974 882	1 998 667
1 392 000	Toyota Credit Canada Inc., 3,74 %, 21 mai 2030	1 390 363	1 405 846
500 000	Toyota Credit Canada Inc., 4,52 %, 19 mars 2027	510 060	509 677
742 000	Trillium M Project Co GP, série A, 4,85 %, 30 avril 2043	742 000	762 719
617 000	WTH Car Rental ULC (AVIS), 5,145 %, 20 août 2027	622 855	633 468
Total		7 967 002 \$	8 106 593 \$
Actions américaines (9,3 %)			
88 900	Albertsons Cos Inc.	2 659 271 \$	2 093 845 \$
4 164	Apple Inc.	389 294	1 552 846
17 500	Delta Airlines Inc.	911 120	1 665 981
25 180	Hertz Global Holdings Inc.	231 428	177 538
34 600	Intel Corporation	1 478 451	1 751 976
17 200	Kraft Heinz Co.	694 544	572 154
36 800	Match Group Inc.	1 605 935	1 630 003
1 400	Meta Platforms Inc.	231 269	1 267 662
15 500	Starbucks Corp.	1 739 975	1 790 473

Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
20 456	The Boeing Company	4 332 357	6 092 464
96 200	Traeger Inc.	314 611	142 519
22 600	Verizon Communications Inc.	1 235 476	1 262 686
Total		15 823 731 \$	20 000 147 \$
Total du portefeuille (99,5 %)		194 981 677 \$	214 645 536 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie (1,5 %)			3 295 035 \$
Autres actifs moins les passifs (-1,0 %)			(2 092 694)
Actif net			215 847 877 \$

Contrats de change

Contrepartie	Date de règlement	Achat	Valeur nominale	Vente	Valeur nominale	Taux à terme	Taux en vigueur	Plus-value (moins-value) latente
Banque Canadienne Impériale de Commerce ¹	16 mars 2026	\$ CA	3 088 719 \$	\$ US	2 252 000 \$	0,729	0,731	7 629 \$

Notes

1 La contrepartie affiche une notation de crédit de A+.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Fonds équilibré Canso Lysander

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2025 et 2024

1. Constitution du Fonds

Le siège social du Fonds est situé au 3080 Yonge St., Suite 4000, Toronto (Ontario).

Lysander Funds Limited (le « gestionnaire » ou « Lysander ») est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds et a la responsabilité de fournir tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin dans ses activités quotidiennes, ou d'en coordonner la prestation, notamment, mais sans s'y limiter, le calcul de la valeur liquidative du Fonds et de ses séries et l'établissement des rapports connexes, la préparation de tous les documents de placement, la tenue des registres des porteurs de parts, ainsi que d'autres services administratifs.

Le Fonds équilibré Canso Lysander (le « Fonds ») est un fonds commun de placement constitué en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie cadre modifiée et mise à jour datée du 26 novembre 2025, telle qu'elle peut être modifiée et mise à jour à l'occasion. Lors de sa création, le Fonds avait pour dénomination « Fonds équilibré Lysander ». Le 31 mars 2009, le Fonds a commencé ses activités et a procédé au placement de ses parts en vertu d'une dispense de prospectus. Le 23 décembre 2011, le Fonds est devenu un émetteur assujéti dont les parts étaient admissibles aux fins de placement en vertu d'un prospectus simplifié. Le 31 décembre 2015, le Fonds a de nouveau changé de dénomination pour devenir le « Fonds équilibré Lysander-Canso ».

L'objectif de placement du Fonds est de procurer des rendements globaux à long terme supérieurs à la moyenne composés de revenu et de gains en capital principalement par des placements dans un portefeuille de titres à revenu fixe et de titres de capitaux propres.

Le gestionnaire de portefeuille du Fonds est Canso Investment Counsel Ltd. (le « gestionnaire de portefeuille »), une société sous contrôle commun avec le gestionnaire.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été établis conformément aux Normes IFRS de comptabilité, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») avec prise d'effet le 31 décembre 2025.

Le conseil d'administration de Lysander a autorisé la publication des états financiers le 26 mars 2026.

3. Informations sur les méthodes comptables significatives

Les méthodes comptables significatives du Fonds sont les suivantes :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts bancaires à vue, d'autres placements à court terme sur un marché actif dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois, les découverts bancaires et les fonds du marché monétaire incluant les liquidités échangées sur une base quotidienne et tous les instruments financiers très liquides qui arrivent à échéance au plus tard trois mois après leur achat.

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise ses instruments financiers conformément à IFRS 9 *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Les instruments financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à la juste valeur par le biais du résultat net, les intérêts courus, les remboursements à recevoir, les souscriptions à recevoir, les rachats à payer, les montants à payer à des courtiers en placement ou à recevoir de courtiers en placement, les montants à payer/recevoir au titre des contrats de change à terme et les charges à payer.

Actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net :

Actifs financiers

Le Fonds classe ses placements dans des titres de créance, des titres de capitaux propres et des fonds communs de placement en fonction de son modèle économique pour la gestion des actifs financiers ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

Ces actifs financiers sont gérés, et leur rendement est évalué, en fonction de la juste valeur. Le Fonds gère également ces actifs financiers avec l'objectif de tirer des flux de trésorerie de leur réalisation par voie de vente. Le Fonds n'a pas choisi de désigner irrévocablement des titres de capitaux propres comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Par conséquent, ces actifs financiers sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Passifs financiers

Les actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont ceux qui sont acquis ou engagés principalement dans le but de les vendre ou de les racheter dans un proche avenir ou qui, au moment de la comptabilisation initiale, font partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble par le Fonds et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

Fonds équilibré Canso Lysander

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2025 et 2024

Tous les dérivés et positions vendeur inclus dans cette catégorie sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le Fonds n'applique la comptabilité de couverture générale à aucune de ses positions sur dérivés.

Actifs financiers et passifs financiers au coût amorti

Les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti comprennent la trésorerie donnée en garantie des positions sur dérivés, les produits à recevoir, les montants à recevoir des courtiers ou à payer aux courtiers ainsi que les autres montants à recevoir ou à payer à court terme.

IFRS 9 exige l'utilisation du modèle des pertes de crédit attendues comme nouveau modèle de dépréciation des actifs financiers évalués au coût amorti. À chaque date de clôture, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes sur la trésorerie reçue en garantie, les montants à recevoir des courtiers, les produits à recevoir et les autres montants à recevoir à court terme à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir. Compte tenu de la nature à court terme et de la grande qualité de crédit des montants à recevoir, le Fonds a déterminé que les corrections de valeur pour pertes de crédit ne sont pas significatives ou ne sont pas considérées comme s'étant dépréciées.

Le Fonds classe les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon une hiérarchie de la juste valeur établie en fonction du degré d'importance des données sur lesquelles sont fondées les évaluations.

- Niveau 1 : Données correspondant aux prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels l'entité a accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 : Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : Données qui ne sont pas observables pour l'actif ou le passif.

Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de la juste valeur ne requière l'utilisation de

données non observables importantes, auquel cas ils sont reclassés dans le niveau 3. Le gestionnaire considère la pertinence du transfert lorsqu'un événement est susceptible d'entraîner une réévaluation du niveau. Le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur. À cette fin, l'importance d'une donnée est appréciée par rapport à l'évaluation de la juste valeur prise dans son intégralité. Si une évaluation de la juste valeur repose sur des données observables nécessitant des ajustements importants eux-mêmes fondés sur des données non observables, cette évaluation correspond alors au niveau 3. L'appréciation de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré. La détermination de ce qui constitue une donnée observable requiert un jugement important de la part du Fonds. Le Fonds considère les données observables comme des données de marché aisément disponibles, régulièrement diffusées et mises à jour, fiables et vérifiables, non exclusives et provenant de sources indépendantes. Le classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur aux 31 décembre 2025 et 2024, selon le cas, est présenté dans les notes annexes du Fonds. Les transferts importants entre les niveaux sont également présentés dans les notes annexes du Fonds, le cas échéant. Le rapprochement des évaluations de la juste valeur de niveau 3 pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024, le cas échéant, est présenté dans les notes annexes du Fonds.

Comptabilisation et décomptabilisation

Au moment de leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur. Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges dans l'état du résultat global lorsqu'ils sont engagés.

Après leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur.

Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont inclus dans l'état du résultat global de l'exercice au cours duquel ils surviennent. Les revenus de dividendes ou d'intérêts reçus ou gagnés sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et les dividendes ou les charges d'intérêts liés aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans un poste distinct de l'état du résultat global.

Fonds équilibré Canso Lysander

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2025 et 2024

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie provenant des placements arrivent à expiration ou que le Fonds transfère pratiquement tous les risques et avantages inhérents à la propriété. Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont décomptabilisés lorsque l'obligation précisée dans le contrat est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

Les opérations sur placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les profits et les pertes réalisés à la cession de placements, et la plus-value et la moins-value latentes des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen et sont compris dans l'état du résultat global.

Les profits et les pertes réalisés au titre des options sont inclus dans le profit net réalisé (la perte nette réalisée) sur les options à la juste valeur par le biais du résultat net. Les profits et les pertes réalisés au titre des options vendues peuvent résulter de l'expiration d'options vendues, auquel cas les profits réalisés sont équivalents à la prime reçue, et de l'exercice d'options d'achat couvertes vendues s'ajoutant aux profits et aux pertes réalisés à la cession des placements connexes au prix d'exercice de l'option.

Évaluation de la juste valeur

Les titres dans le portefeuille du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours de clôture à la fin de l'exercice. Le prix coté utilisé pour les actifs et les passifs financiers du Fonds est le dernier cours, sous réserve que ce dernier soit situé dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque ce cours n'est pas situé dans l'écart acheteur-vendeur, le Fonds détermine le point situé dans l'écart acheteur-vendeur qui représente le mieux la juste valeur. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont facilement et régulièrement disponibles auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un groupe sectoriel, d'un service d'établissement des prix ou d'un organisme de réglementation et que ces cours représentent des transactions réelles et régulièrement conclues sur le marché dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation utilisées couramment par les intervenants du marché et qui reposent le plus possible sur des données de marché et le moins possible sur des données non observables. Le Fonds utilise diverses méthodes et formule des hypothèses qui sont fondées sur les conditions du marché existantes à chaque date de présentation de l'information financière.

Les techniques d'évaluation font appel à des hypothèses vérifiables et à des données observables sur le marché lorsque

celles-ci sont disponibles. Si cette information n'est pas disponible, les données peuvent être obtenues à partir d'actifs comparables sur des marchés actifs, de prix observés récemment pour des transactions comparables ou d'autres données observables sur le marché. Pour évaluer la juste valeur, le Fonds sélectionne les données non observables sur le marché qui seront utilisées dans les techniques d'évaluation en se basant sur les données historiques, sur le niveau des données déterminé en fonction de produits similaires dont les prix sont connus et sur sa connaissance des conditions actuelles du marché et des démarches d'évaluation. Les données d'entrée non observables sont utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où il n'existe pas de données d'entrée observables pertinentes disponibles, ce qui rend possible une évaluation dans les cas où il n'y a pas, ou guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif à la date d'évaluation. Toutefois, l'objectif de l'évaluation de la juste valeur demeure le même, à savoir l'estimation d'une valeur de sortie à la date d'évaluation, du point de vue d'un intervenant du marché qui détient l'actif ou qui doit le passif. Ainsi, les données d'entrée non observables reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses sur les risques. Les données issues d'un modèle représentent toujours une estimation ou une approximation d'une valeur qui ne peut pas être déterminée avec certitude, et les techniques d'évaluation utilisées peuvent ne pas tenir compte de tous les facteurs pertinents aux positions détenues par le Fonds. Par conséquent, les évaluations sont ajustées, au besoin, afin de permettre la prise en compte de facteurs additionnels, notamment le risque lié au modèle, le risque de liquidité et le risque de contrepartie. Les titres de créance non cotés sont évalués sur la base de données observables comme les prix fournis par une entreprise de fixation des prix reconnue et indépendante qui établit les prix des titres en fonction des transactions récentes et des cours reçus des intervenants du marché et en incorporant les données observables sur le marché et en utilisant les pratiques standards du secteur. Les titres de créance non cotés pour lesquels les cours actuels ne sont pas faciles à obtenir sont évalués au moyen d'une des autres techniques d'évaluation décrites ci-dessous.

Le Fonds utilise des techniques d'évaluation largement reconnues pour déterminer la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés activement et pour lesquels il n'y a pas de cours du marché. Les techniques d'évaluation les plus couramment utilisées comprennent : i) la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, ii) la méthode de la valeur relative, iii) les méthodes d'évaluation des options, iv) la technique du financement par placement privé, v) des modèles d'évaluation élaborés à l'interne, et vi) l'activité sur les marchés. Dans certains cas, il peut être raisonnable et approprié

Fonds équilibré Canso Lysander

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2025 et 2024

d'évaluer les instruments au coût si aucun événement ultérieur important n'a eu d'incidence sur la valeur. La technique d'évaluation fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus permet d'évaluer la juste valeur en appliquant aux flux de trésorerie futurs estimatifs des actifs et des passifs un taux d'actualisation ou une marge d'escompte reflétant les écarts de taux ou de financement requis pour obtenir la valeur actualisée d'instruments présentant un profil de risque et de liquidités comparable sur le marché. Pour cette technique d'évaluation, les flux de trésorerie futurs sont estimés à partir des cours du marché observés ou implicites des flux de trésorerie futurs ou au moyen des modèles de prévision des flux de trésorerie standards du secteur. Les facteurs d'actualisation appliqués dans les calculs sont générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. La méthode de la valeur relative permet d'évaluer la juste valeur à partir des cours du marché pour des actifs ou des passifs équivalents ou comparables auxquels on apporte des ajustements afin de tenir compte des différences entre les instruments observés et les instruments que l'on cherche à évaluer. Les méthodes d'évaluation des options consistent à émettre des hypothèses à l'égard des fluctuations futures des prix d'un ou de plusieurs actifs référencés sous-jacents afin d'obtenir la moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu de l'option. La moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu ainsi obtenue est ensuite actualisée au moyen de facteurs d'actualisation générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. Le modèle d'évaluation des options peut faire appel à une formule analytique ou à d'autres techniques de calcul (par exemple, un arbre binomial ou une simulation de Monte Carlo). Dans le cas d'instruments complexes ou pour lesquels il n'y a pas de marché actif, on peut estimer la juste valeur en combinant les prix observés pour d'autres transactions, s'il y a lieu, les services de prix fixés par consensus et les cours pertinents établis par des courtiers. Il convient alors de porter attention à ces cours (notamment pour savoir s'ils ont été fournis à titre indicatif ou s'il s'agit de prix fermes) et à la relation entre les activités observées récemment sur les marchés et les prix fixés par consensus. Le financement par placement privé désigne l'opération par laquelle une société mobilise des capitaux en émettant des titres additionnels sur les marchés privés. Pour évaluer le caractère raisonnable du prix de souscription et son approximation de la juste valeur dans le cadre d'un tel placement, l'information à considérer comprend les modalités du placement, le prix de souscription et le montant total des capitaux mobilisés. Par opposition aux appels publics à l'épargne effectués par l'intermédiaire d'une bourse reconnue, les financements par placement privé ne sont pas accessibles au grand public. Le Fonds utilise également des modèles élaborés à l'interne qui sont normalement fondés sur des méthodes et des techniques d'évaluation généralement reconnues dans le

secteur. Les hypothèses et les données prises en compte dans ces techniques d'évaluation comprennent les courbes de taux d'intérêt de référence, les écarts de taux et de financement servant à estimer les taux d'actualisation, les cours des titres de capitaux propres et des obligations, les indices boursiers, les taux de change, les niveaux de volatilité des marchés et les corrélations observées. Dans les cas où il y a peu d'activité sur les marchés pour l'actif ou le passif près de la date d'évaluation, le prix de transaction le plus récent peut être utilisé.

Comptabilisation des produits

Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit du Fonds de recevoir le paiement est établi, soit, habituellement, à la date ex-dividende. Le revenu de dividendes est comptabilisé avant la retenue d'impôt, le cas échéant.

Les produits d'intérêts aux fins de distribution figurant dans l'état du résultat global représentent l'intérêt sur coupons reçu par le Fonds et comptabilisé selon la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit ni les primes versées ni les escomptes reçus sur l'achat des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à intérêt zéro qui sont amorties selon le mode linéaire. Les produits d'intérêts aux fins de distribution permettent de calculer sur une base fiscale l'intérêt reçu qui est assujéti à l'impôt.

Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Estimations comptables

Dans le cadre de l'application des méthodes comptables du Fonds, le Fonds doit porter des jugements, procéder à des estimations et poser des hypothèses en ce qui a trait à la valeur comptable des actifs et des passifs qui n'est pas facilement disponible d'autres sources. Les estimations et les hypothèses connexes sont fondées sur l'expérience et d'autres facteurs qui sont considérés comme pertinents. Les plus importantes estimations concernent l'évaluation des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées de façon continue. Les modifications des estimations comptables sont comptabilisées au cours de l'exercice où elles sont apportées si elles ne touchent que cet exercice, ou au cours de l'exercice où elles surviennent et des exercices ultérieurs, si ces modifications touchent à la fois l'exercice considéré et les exercices ultérieurs.

Fonds équilibré Canso Lysander

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2025 et 2024

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Les parts émises et en circulation représentent le capital du Fonds, et les parts de chaque série représentent une quote-part égale et proportionnelle de l'actif attribué à chaque série. Les frais de gestion diffèrent pour chacune des séries. Veuillez vous reporter à la note 6 pour une analyse des frais de gestion. Les parts rachetables sont classées à titre de passifs financiers et sont évaluées d'après leur valeur de rachat.

Des parts du Fonds peuvent être achetées ou rachetées à un prix unitaire égal à la valeur liquidative d'une part de la série applicable du Fonds à chaque date d'évaluation.

Valeur liquidative par part

La valeur liquidative par part pour chaque série de parts du Fonds est calculée en divisant la valeur liquidative d'une série de parts par le nombre total de parts de la série en circulation à ce moment. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds aux fins de l'évaluation de la juste valeur de ses placements et dérivés sont identiques à celles qui sont utilisées aux fins de l'évaluation de sa valeur liquidative dans le cadre des opérations conclues avec des porteurs de parts rachetables.

Conversion de devises

Les montants libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds de la manière suivante : la juste valeur des placements, des contrats de change à terme et des autres actifs et passifs financiers, au taux de change de clôture en vigueur chaque jour ouvrable; les produits et les charges ainsi que les achats, les ventes et les règlements de placements, au taux de change en vigueur aux dates respectives des transactions.

Contrats de change à terme

La valeur du contrat de change à terme représente le profit ou la perte qui serait réalisé si la position sur le contrat à terme était liquidée conformément à ses modalités. Les profits ou les pertes latents sur les contrats à terme sont présentés dans la variation de la plus-value ou de la moins-value latente des contrats à terme dans l'état du résultat global. Les contrats de change à terme permettent de gérer les risques liés aux profits et aux pertes de change découlant des placements à court et à long terme libellés en devises.

Imposition

Le Fonds constitue une fiducie de fonds commun de placement aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le Fonds est assujéti à l'impôt sur son revenu imposable net pour l'année d'imposition, y compris les gains en capital nets réalisés, qui n'est pas payé ou payable aux porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son revenu imposable net et de ses gains en capital

nets réalisés, de manière à ce qu'il ne soit assujéti à aucun impôt sur son revenu autre que les impôts étrangers retenus à la source, le cas échéant. Par conséquent, aucune charge d'impôt ne figure dans les présents états financiers.

Au 31 décembre 2025, le Fonds avait un montant de néant (31 décembre 2024 – néant) au titre des pertes en capital nettes et un montant de néant (31 décembre 2024 – néant) au titre des pertes autres qu'en capital.

Distributions

Le Fonds fait des distributions de revenu net chaque trimestre et des distributions de gains en capital nets réalisés chaque année. Ces distributions sont comptabilisées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Estimations et jugements comptables importants

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement dans le cadre du processus d'application des méthodes comptables et qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses concernant l'avenir. Les principaux jugements et les principales estimations du Fonds dans la préparation des présents états financiers sont présentés ci-dessous.

Détermination de la monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle s'entend de la monnaie du principal environnement économique au sein duquel le Fonds exerce ses activités. Si les indicateurs du principal environnement économique sont mixtes, le Fonds se sert alors de son jugement pour déterminer la monnaie fonctionnelle qui représente le plus fidèlement l'incidence économique des transactions, des circonstances et des conditions sous-jacentes. Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens (« \$ CA »). Par conséquent, le Fonds a déterminé que la monnaie fonctionnelle du Fonds est le dollar canadien, à moins d'indication contraire.

Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers non cotés sur un marché actif, y compris des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est calculée comme il est décrit à la rubrique intitulée « Évaluation de la juste valeur » à la note 3.

Modifications futures des normes comptables

États financiers : Présentation et informations à fournir

En avril 2024, l'IASB a publié la nouvelle norme IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui remplacera IAS 1 *Présentation des états financiers*. La nouvelle norme introduit des sous-totaux nouvellement définis dans l'état du résultat net, des exigences relatives au regroupement et à la ventilation des informations, et des informations à

Fonds équilibré Canso Lysander

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2025 et 2024

fournir sur les mesures de la performance définies par la direction dans les états financiers. La nouvelle norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, et l'adoption anticipée est permise. Le Fonds évalue actuellement l'incidence sur les états financiers.

Classement et évaluation des instruments financiers :

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications des normes IFRS 9 *Instruments financiers* et IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*. Les modifications ont trait au règlement de passifs financiers au moyen d'un système de paiement électronique et à l'appréciation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers, y compris ceux qui sont assortis de caractéristiques liées à des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »). L'IASB a également modifié les obligations d'information relatives aux placements dans des instruments de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et a ajouté des obligations d'information relatives aux instruments financiers assortis de clauses conditionnelles. Les modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026, et l'adoption anticipée est permise. Le Fonds évalue actuellement l'incidence sur les états financiers.

4. Charges

Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges liées à ses activités, comme les honoraires d'audit, les frais liés au comité d'examen indépendant, les frais d'administration du Fonds, les droits de dépôt, la charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts rachetables, les frais de garde et la taxe de vente harmonisée. Le gestionnaire ou le gestionnaire de portefeuille peut, à son gré, payer certaines charges du Fonds, mais ces paiements ne l'obligent en rien à devoir faire des paiements similaires à l'avenir. Toutes les charges sont comptabilisées dans l'état du résultat global selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Le gestionnaire peut verser des frais de service à même les frais de gestion qu'il reçoit du Fonds. Des frais de service peuvent être versés aux courtiers et aux maisons de courtage à titre de rémunération pour les services continus qu'ils offrent aux porteurs de parts de série A, le cas échéant.

Les frais de service ne peuvent dépasser 0,75 % par an pour les parts de série A, à l'exclusion des taxes applicables.

5. Émission et rachat de parts

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et rachetables constituant un droit de bénéficiaire. Chacune de ces parts représente une participation égale et indivise dans l'actif net du Fonds. Chaque part confère à son porteur les mêmes droits et obligations que ceux de tout autre porteur de parts du Fonds. Aucun porteur de parts n'a droit à quelque privilège, priorité ou préférence par rapport à tout autre porteur de parts. Chaque porteur de parts a droit à une voix pour chaque part complète détenue et a le droit de participer également à toutes les distributions effectuées par le Fonds, y compris les distributions de revenu net et de gains en capital nets réalisés, le cas échéant. À la dissolution ou à la liquidation du Fonds, les porteurs de parts en circulation inscrits ont le droit de recevoir au prorata tout l'actif du Fonds restant après le paiement de l'ensemble des dettes, obligations et frais de liquidation du Fonds. Les parts du Fonds sont émises et rachetées à leur valeur liquidative.

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024, le nombre de parts émises, rachetées et en circulation se détaillait comme suit :

Série A

Pour les exercices clos les	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Parts en circulation, au début	1 457 643	888 200
Émission de parts rachetables	1 178 519	763 434
Rachat de parts rachetables	(345 804)	(209 328)
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	86 905	15 337
Parts en circulation, à la fin	2 377 263	1 457 643

Série F

Pour les exercices clos les	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Parts en circulation, au début	4 583 326	3 224 978
Émission de parts rachetables	2 542 924	2 107 691
Rachat de parts rachetables	(908 095)	(818 716)
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	286 823	69 373
Parts en circulation, à la fin	6 504 978	4 583 326

Fonds équilibré Canso Lysander

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2025 et 2024

6. Transactions entre parties liées

Le gestionnaire est responsable de la gestion quotidienne du Fonds et de son portefeuille de placements conformément à l'acte constitutif du Fonds. Le gestionnaire paie les services de gestion de placements et fournit tous les services administratifs requis par le Fonds. En contrepartie de ses services, le gestionnaire a droit à des frais de gestion.

Le gestionnaire peut offrir une réduction des frais de gestion au bénéfice de certains porteurs de parts qui (entre autres conditions) détiennent des placements importants dans le Fonds. Pour offrir cette réduction, le gestionnaire réduit les frais de gestion imputés au Fonds en fonction des actifs que détient le porteur visé, et le Fonds distribue au porteur le montant de la réduction sous forme de parts supplémentaires de la même série du Fonds.

Au 31 décembre 2025, le gestionnaire, l'actionnaire majoritaire du gestionnaire, les administrateurs et dirigeants du gestionnaire, ainsi que certains membres de leur famille immédiate, détenaient une participation de 3,9 % dans le Fonds (31 décembre 2024 – 7,1 %).

Le gestionnaire a le droit de recevoir du Fonds des frais de gestion calculés quotidiennement et payables mensuellement à un taux annualisé pouvant aller jusqu'à 1,50 % pour les parts de série A et jusqu'à 0,75 % pour les parts de série F, à l'exclusion des taxes applicables, en fonction de la valeur liquidative de chaque série.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le gestionnaire a versé 645 896 \$ (31 décembre 2024 – 420 311 \$) au gestionnaire de portefeuille, une société affiliée, pour avoir assuré la gestion du portefeuille du Fonds. Au 31 décembre 2025, le montant à payer au gestionnaire de portefeuille était de 67 387 \$ (31 décembre 2024 – 44 364 \$).

7. Hiérarchie de la juste valeur

Le tableau relatif à la hiérarchie de la juste valeur ci-dessous présente des informations sur les actifs du Fonds évalués à la juste valeur, comme il est décrit à la note 3, aux 31 décembre 2025 et 2024.

Au 31 décembre 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Titres de capitaux propres	79 866 841 \$	– \$	1 567 \$	79 868 408 \$
Titres à revenu fixe	–	134 777 128	–	134 777 128
Montant à recevoir au titre des contrats de change à terme	–	7 629	–	7 629
Total	79 866 841 \$	134 784 757 \$	1 567 \$	214 653 165 \$
Au 31 décembre 2024	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Titres de capitaux propres	51 816 054 \$	– \$	1 567 \$	51 817 621 \$
Titres à revenu fixe	–	87 676 195	–	87 676 195
Actions privilégiées	–	–	223 316	223 316
Total	51 816 054 \$	87 676 195 \$	224 883 \$	139 717 132 \$
Au 31 décembre 2024	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Passifs financiers				
Montant à payer au titre des contrats de change à terme	– \$	42 564 \$	– \$	42 564 \$
Total	– \$	42 564 \$	– \$	42 564 \$

Aux	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Rapprochement des justes valeurs classées au niveau 3		
Solde, au début	224 883 \$	217 911 \$
Achats	–	–
Ventes	–	(10 959)
Transferts entrants	–	–
Transferts sortants	(417 000)	–
Profits et pertes réalisés	–	(1 270)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	193 684	19 201
Solde, à la fin	1 567 \$	224 883 \$

Fonds équilibré Canso Lysander

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2025 et 2024

L'équipe d'évaluation interne du gestionnaire de portefeuille comprend des personnes issues de tous les secteurs fonctionnels de l'entreprise (négociation, règlement, recherche, gestion de portefeuille, conformité et administration du Fonds) qui ont une vaste expérience et une expertise approfondie des techniques d'évaluation de la juste valeur des placements dans les titres de créance et les titres de capitaux propres. L'équipe relève du chef des placements du gestionnaire de portefeuille, et son processus d'évaluation ainsi que les résultats qu'elle obtient font l'objet d'une surveillance continue par la direction du gestionnaire de portefeuille. L'évaluation des titres se fait au cas par cas, l'objectif étant d'établir la méthode d'évaluation la plus appropriée. Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le Fonds détenait des actions privilégiées de série 1 de FLINT Corp. et des actions privilégiées de série 2 de FLINT Corp., lesquelles étaient classées dans le niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur en raison de l'utilisation de données non observables importantes. Par suite d'une opération obligatoire effectuée par FLINT Corp., ces actions privilégiées ont été automatiquement converties en actions ordinaires de FLINT Corp., lesquelles sont négociées sur un marché actif et sont donc admissibles au classement dans le niveau 1. Au moment de la conversion, ces instruments ont été transférés hors du niveau 3 vers le niveau 1, et leur juste valeur a été établie à 417 000 \$.

Les sections qui suivent présentent de l'information sur les titres de niveau 3 ainsi qu'un résumé des techniques d'évaluation utilisées et de la sensibilité de la juste valeur de ces titres à la variation des données d'entrée.

X-Spectrum 1 Inc.

Prix : 0,27 \$

Technique d'évaluation : méthode de la valeur relative.

Données non observables : Les principales données non observables associées à ce titre sont les prix de vente attendus des actifs liés au spectre.

Variation de la valeur des données : Une variation raisonnablement possible de la valeur des actifs qui constituent l'entreprise pourrait se traduire par une augmentation ou une diminution de 40 %, ou de 0,11 \$, du prix du titre, ou une augmentation ou une diminution de 638 \$ de l'actif net.

X-Spectrum 2 Inc.

Prix : 0,00 \$

Technique d'évaluation : méthode de la valeur relative.

Données non observables : La société et tous ses actifs sont en cours de liquidation. La valeur de liquidation sera probablement nulle, puisque le gestionnaire de portefeuille estime que la valeur de liquidation des actifs sera probablement inférieure au montant des passifs. La principale donnée non observable est la valeur de liquidation des actifs.

Variation de la valeur des données : Le gestionnaire de portefeuille estime qu'il est très improbable que la valeur de récupération des actifs dépasse la valeur des passifs de la société; il considère donc comme très improbable la possibilité d'un quelconque recouvrement sur ce titre.

8. Gestion du risque

Le Fonds est exposé à divers risques financiers dans le cours normal de ses activités, notamment au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut fluctuer en raison de la variation des taux d'intérêt, de la conjoncture économique générale, de l'offre et de la demande pour certains titres précis et des faits nouveaux au sujet d'un émetteur en particulier. Dans le but de gérer ces risques, le gestionnaire de portefeuille procédera à la diversification du portefeuille en fonction des secteurs et des catégories de notation. Les risques importants auxquels le Fonds est exposé sont présentés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit constitue le risque qu'une perte financière soit causée par l'incapacité d'un émetteur de titres ou d'une contrepartie à un instrument financier de satisfaire à ses obligations financières. La principale exposition du Fonds au risque de crédit porte sur ses placements en instruments de créance, comme les obligations. Le Fonds est également exposé à un risque de contrepartie lié aux autres actifs, comme les montants à recevoir de courtiers en placement ou les souscriptions à recevoir. Pour gérer ce risque, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds au risque de crédit et la notation des contreparties.

Le Fonds évalue le risque de crédit et les pertes de crédit attendues pour la durée de vie liées aux créances clients en fonction des données historiques et des déclarations prospectives.

Fonds équilibré Canso Lysander

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2025 et 2024

Aux 31 décembre 2025 et 2024, le Fonds avait des placements directs en instruments de créance assortis des notations ci-dessous :

En pourcentage de l'actif net	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Exposition au risque de crédit		
AAA	36,9 %	44,9 %
AA	3,5	1,1
A	15,3	8,7
BBB	4,7	5,6
BB	0,8	0,6
B	0,9	1,1
CCC	0,3	0,4
D	0,1	-
Sans notation	-	0,3

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que le Fonds ait de la difficulté à respecter ses obligations, y compris le rachat de parts contre trésorerie. Le Fonds est exposé à de possibles rachats quotidiens à la valeur liquidative par part établie à ce moment. Le risque de liquidité est géré en investissant une part importante de l'actif du Fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être facilement vendus. Tous les passifs du Fonds ont une durée à l'échéance de un an ou moins.

Le tableau suivant présente les passifs du Fonds selon leur date d'échéance aux 31 décembre 2025 et 2024.

Au 31 décembre 2025	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Exposition au risque de liquidité			
Rachats à payer	31 247 \$	- \$	- \$
Montant à payer à des courtiers en placement	3 204 766	-	-
Charges à payer	-	220 059	-
Au 31 décembre 2024	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Exposition au risque de liquidité			
Rachats à payer	68 972 \$	- \$	- \$
Montant à payer à des courtiers en placement	921 904	-	-
Charges à payer	-	146 151	-
Montant à payer au titre des contrats de change à terme	-	42 564	-

Risque de marché

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs liés à un actif du Fonds fluctuent en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. Afin de gérer le risque de taux d'intérêt, le cas échéant, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds et s'assure que la durée du portefeuille se situe à l'intérieur des limites précisées dans les politiques et dans les objectifs de placement du Fonds. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Le tableau ci-dessous présente l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt selon la durée résiduelle jusqu'à échéance des placements.

	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Exposition au risque de taux d'intérêt			
31 décembre 2025	9 015 376 \$	82 341 744 \$	43 420 008 \$
31 décembre 2024	7 836 169	43 138 763	36 701 263

Si les taux d'intérêt avaient augmenté ou diminué de 1 % au 31 décembre 2025, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté d'environ 6 453 852 \$ (31 décembre 2024 – 3 840 016 \$).

Fonds équilibré Canso Lysander

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2025 et 2024

Risque de change

Le risque de change découle de la variation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que le dollar canadien en raison de la fluctuation des taux de change. Le cas échéant, le risque de change est habituellement couvert au moyen de la conclusion de contrats de change à terme. Cependant, une exposition modérée au risque de change peut être tolérée si elle est jugée avantageuse pour le Fonds. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'exposition nette du Fonds (avant couverture, le cas échéant) au risque de change aux :

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Exposition au risque de change		
Dollar américain	12,2 %	15,6 %
Autres	5,3	4,4

Au 31 décembre 2025, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport aux devises susmentionnées, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté de 0,2 % (31 décembre 2024 – 0,2 %).

Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la valeur des instruments financiers varie par suite des fluctuations des cours du marché, qu'elles soient attribuables à des facteurs propres à un placement ou à son émetteur, ou à tous les facteurs influant sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Le cas échéant, ce risque est géré en choisissant les titres et autres instruments financiers avec prudence, compte tenu des paramètres de la stratégie de placement, ainsi qu'en conservant un portefeuille diversifié. L'exposition au risque de prix découle des placements en titres de capitaux propres. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Au 31 décembre 2025, environ 37,0 % (31 décembre 2024 – 37,1 %) de l'actif net du Fonds était investi dans des titres de capitaux propres. Si les cours de ces placements avaient augmenté ou diminué de 5 % au 31 décembre 2025, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 3 993 420 \$ (31 décembre 2024 – 2 602 047 \$).



3080 Yonge Street, Suite 4000
Toronto (Ontario) M4N 3N1
www.lysanderfunds.com

® Lysander Funds est une marque déposée de Lysander Funds Limited